

Résolution sur la Syrie: la situation à Palmyre et le cas de Mazen Darwish

2015/2732(RSP) - 11/06/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la Syrie: la situation à Palmyre et le cas de Mazen Darwish.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE et Verts/ALE.

Le Parlement a condamné fermement les horribles **violations systématiques et généralisées des droits de l'homme**, les violations du droit humanitaire international commises par le régime d'Assad, les terroristes de l'EI et d'autres groupes djihadistes en Syrie, ainsi que les sanctions et accusations contre des militants, des blogueurs et des journalistes dans le domaine politique, civil et des droits de l'homme.

Palmyre : les députés ont condamné le fait que l'EI se soit emparé de Palmyre le 21 mai, après un assaut sanglant de neuf jours, et déploré que l'EI ait multiplié les exactions et atrocités dans le «califat» qu'il a autoproclamé sur les zones qu'il contrôle entre la Syrie et l'Iraq. Ils ont fait part de leur inquiétude quant à la situation du site de Palmyre et des milliers d'habitants de la ville qui se trouvent encore à l'intérieur, ainsi qu'à celle des personnes déplacées en raison de l'avancée de l'EI et des femmes et enfants de Palmyre, compte tenu des pratiques d'enlèvement, d'exploitation, et d'abus des femmes et des enfants auxquelles se livre l'EI par ailleurs.

Le Conseil, la Commission et la haute représentante ont été invités à débloquer toutes les ressources financières et humaines nécessaires pour aider les réfugiés.

Patrimoine culturel: le Parlement a exigé qu'il soit **immédiatement mis fin** à la destruction du patrimoine culturel de Syrie et d'Iraq, y compris des sites et biens religieux. Il a souligné que de tels actes perpétrés par l'EI comme par tout autre individu, groupe, entreprise et entité ne pouvaient en aucun cas être tolérés. Il a également plaidé en faveur de la préservation du patrimoine culturel d'Iraq par la protection des biens et des sites culturels et religieux conformément au droit humanitaire international.

Les députés ont invité l'Union européenne et les États membres à lancer des campagnes de sensibilisation visant à décourager l'achat et la vente illicites de biens issus de zones de conflit et à prendre, en liaison avec les Nations unies, des mesures concrètes pour la défense des sites culturels, historiques, religieux et archéologiques menacés de Palmyre, et plus généralement du Moyen-Orient.

Mazen Darwish: la résolution a appelé les autorités syriennes à libérer, immédiatement et sans condition, Mazen Darwish et toutes les autres personnes détenues et/ou condamnées pour avoir exercé de manière pacifique leur liberté d'expression et de réunion et à abandonner toutes les poursuites à leur encontre. Mazen Darwish, journaliste et militant syrien, président du Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression, est détenu depuis 2012, de même que Hani Al Zaitani et Hussein Ghrrer, pour leurs activités de défense de la liberté d'expression.

Le Parlement a demandé aux autorités syriennes de rendre immédiatement publics l'état et la situation des trois hommes et de s'assurer qu'ils ne risquent aucune torture ni aucun mauvais traitement. Le service européen pour l'action extérieure et les États membres ont été invités à promouvoir la ratification par tous

et l'application de la **convention des Nations unies pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées** et à soutenir le travail du comité des disparitions forcées créé sous l'égide des Nations unies en vertu de cette convention.

Déficit de financement : le Parlement a exprimé sa vive préoccupation face à l'important déficit de financement pour les appels des Nations unies en 2014, qui a débouché sur la suspension temporaire de l'assistance fournie aux réfugiés syriens dans le cadre du programme alimentaire mondial. Il a dès lors demandé à la communauté internationale **d'accroître son financement** et son assistance en réponse aux appels à venir.

Enfin, les députés ont salué l'engagement pris à la réunion ministérielle de la coalition internationale contre l'EI, qui s'est tenue le 3 juin 2015 à Paris, visant à **intensifier les efforts collectifs de lutte contre l'EI**. Ils ont demandé à la coalition de redoubler d'efforts en vue du déploiement d'une stratégie commune, multidimensionnelle et à long terme pour affaiblir et, en fin de compte, éliminer l'EI.